

# Énergie : Qui pour m'aider sur le Bassin d'Arcachon ?

Hausses du prix de l'électricité et du gaz alimentent l'actualité de ces dernières semaines avec un véritable impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Selon l'Insee les ménages les plus modestes ont vu leur revenu disponible baisser de 460 euros entre janvier 2021 et juin 2022 sous l'effet de ces augmentations. Il en va de même pour les entreprises qui manifestent leur inquiétude.

Face à ce constat, les annonces se succèdent entre bouclier tarifaire, amortisseur électricité et aide à la rénovation énergétique : au point qu'il devient difficile de s'y retrouver...

**Quelles aides solliciter pour les particuliers et les entreprises ? Vers qui se tourner sur le Bassin d'Arcachon ? On fait le point.**

## JE SUIS UN PARTICULIER

### **Bouclier tarifaire et chèque énergie**

Depuis le début de la crise énergétique, le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire. Le bouclier tarifaire a été prolongé en 2023 pour l'électricité comme pour le gaz avec une limitation de la hausse à 15 % en moyenne au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et ce jusqu'en juin 2023. **Ce bouclier s'applique automatiquement.** Il s'accompagne pour les ménages modestes de l'envoi d'un chèque énergie exceptionnel. 12 millions de ménages, soit les 40 % des foyers les plus modestes, ont reçu un chèque de 100 € ou 200€, selon leurs revenus, à compter de décembre 2022.

Les particuliers qui rencontrent des difficultés particulières

dans le paiement de leur facture sont invités à se rapprocher de leur CCAS, centre communal d'action social. Un numéro est également mis en place par le gouvernement : 0800 112 212

## **Aide à la rénovation énergétique des bâtiments**

Comme l'énergie la moins chère est encore celle que l'on ne consomme pas, le gouvernement et les collectivités du Bassin d'Arcachon incitent les particuliers à engager la rénovation énergétique de leur habitat.

- Le Sybarval a retenu le Creacq pour l'accompagnement à l'installation de panneaux photovoltaïques, des permanences sont organisées sur tout le territoire, sur rendez-vous sur ce lien -> <https://www.sybarval.fr/aides-au-particulier/permanences-solaires/>
- La Coban, Communauté d'Agglomération du Nord Bassin a créé en 2018 la plateforme [Eco'ban](#). En partenariat avec le Creacq, le Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine, il est possible pour les habitants du Nord Bassin de prendre rendez-vous avec un conseiller info-énergie qui propose un diagnostic énergie de votre habitat et vous orientera vers les aides disponibles : MaPrimerénov', Coup de pouce chauffage etc...

Pour prendre rendez-vous ça se passe sur ce lien -> <https://www.ecoban.fr/agenda/> Joint par téléphone le Creacq confirme un regain d'intérêt et de demandes en lien avec la hausse des coûts de l'énergie mais des créneaux sont encore disponibles à compter du mois de mars..



Projet de maison passive à Andernos-les-Bains / Eco'Ban

- La Cobas, Communauté d'agglomération du Sud Bassin a créé un guichet unique, pour répondre à toutes vos questions sur la rénovation de votre logement et simplifier au maximum vos démarches. Pour connaître les aides au financement, définir les travaux à réaliser, trouver un artisan et vous accompagner pour réaliser votre projet de rénovation: [05.56.22.00.34](tel:05.56.22.00.34) ou le site internet dédié : <https://www.agglo-cobas.fr/habitat-solidarite/service-habitat/>

### **Changement dans les habitudes de consommation**

Une étude Ifop fait ressortir un changement dans les habitudes de chauffage des néo-aquitains avec une température idéale du logement de 19,8c° en 2022 contre 20,01c° en 2018. Les Néo-Aquitains sont davantage prêts à sacrifier leur confort pour réaliser des économies d'énergie, 64% d'entre eux étant prêts à faire ce choix, pour une moyenne nationale à 61%.

## JE SUIS UNE ENTREPRISE

Les entreprises sont elles aussi particulièrement impactées par la hausse des coûts de l'énergie et plusieurs dispositifs sont mis en place pour leur venir en aide.

TPE	PME	ETI et Grandes entreprises
Prix de l'électricité limité à 280€/MWh	Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité	Etalement des factures d'énergie
Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité	Amortisseur d'électricité	
Bouclier tarifaire	Report du paiement des impôts et des cotisations sociales	
Amortisseur d'électricité	Etalement des factures d'énergie	
Report du paiement des impôts et des cotisations sociales		
Etalement des factures d'énergie		

\*source « Mon courtier énergie » : Une permanence sera assurée les 28 et 29 janvier lors de la première édition du salon « Rest'Hôtel » de La Teste-de-Buch dédié aux professionnels du CHR, des métiers de bouche, des collectivités ou encore de l'industrie du tourisme.

### Se faire accompagner pour tout démêler :

Plusieurs organismes sont à la disposition des professionnels pour les accompagner dans la mise en place ou l'obtention de ces aides.

*Il est presque indispensable pour les professionnels de se faire accompagner : dans les aides il y a les principes généraux et les situations particulières,*

*Marianne CARITEZ, chargée de développement économique à la CMA*

Dans les faits, les aides sont conditionnées à une multitude de facteurs qu'il convient de passer en revue pour chaque situation. À cela s'ajoute le décalage entre les annonces et la mise en place effective des dispositifs : « *Certains décrets comme celui fixant le prix de l'électricité à 280€/MWh pour les TPE ne sont pas encore passés... nous espérons donc qu'il y aura des remboursements ultérieurs* » s'inquiète Marianne Caritez.

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat ont chacune déployé une cellule de soutien. Des conseillers d'entreprises dédiés à ces questions pourront démêler la situation de chaque professionnel et aider au montage des dossiers pour les demandes d'aide financière.

- Chambre des métiers et de l'artisanat -> 05 56 99 91 14 / [economie33@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:economie33@cma-nouvelleaquitaine.fr)
- Chambre de Commerce et d'industrie -> 08 05 48 44 84

La chambre des métiers organise par ailleurs un webinaire ouvert à toutes les entreprises sur la présentation des dispositifs d'aide et d'accompagnement en lien avec la hausse des coûts de l'énergie le 6 février 2023 à 15h -> <https://www.enquete.cm-bordeaux.fr/s/HBZ3PPnJBL>

### **Les clubs d'entreprises tiennent le baromètre**

Sur le Bassin d'Arcachon, les clubs d'entreprises DEBA et CACBN sont aussi des relais et peuvent faciliter la mise en relation avec les organismes compétents. « *Nous sommes en veille mais pour le moment nous n'avons pas eu de demande particulière de nos adhérents* » précise-t-on au club d'entreprise du Sud Bassin Deba. « *Les entreprises sont déjà à flux tendus depuis un moment en lien avec les hausses des charges salariales et la hausse des carburants, pour l'énergie beaucoup de contrat sont renouvelés en début d'année et nous*

*nous attendons donc à être d'avantage sollicités lorsque les nouvelles factures vont tomber, explique Laurent Carponsin, président du Deba.*

- CACBN : 06 70 01 61 34 / <https://www.cacbn.info/> / [secretariat@cacbn.info](mailto:secretariat@cacbn.info)
- DEBA : [05 56 54 72 14](tel:0556547214) / [asso@ledeba.com](mailto:asso@ledeba.com) / <https://www.ledeba.com/>

Même discours du côté des offices du commerces et de l'artisanat du Bassin d'Arcachon où les professionnels n'ont pas encore fait remonter de situation de crise. À Gujan-Mestras, on reste quand même lucide : *« On sait bien que la hausse des coûts de l'énergie va peser sur nos entreprises locales comme partout ailleurs, nos commerçants sont tous préoccupés »*. Ici on fait le pari de l'anticipation en incitant les professionnels à engager des travaux de rénovation ou à mettre en place des démarches de développement durable qui seront ensuite valorisées auprès de la clientèle sous l'étendard « éco-barbots ».

Sophie Dubroca est de ceux-là. Elle a profité d'un accompagnement de la chambre des métiers pour l'obtention du label Imprim' Vert :

*J'ai pu profiter d'un diagnostic et d'un accompagnement pour changer de prestataire d'électricité. Aujourd'hui je marche à l'électricité verte avec Alterna Energie. Toute mon électricité vient d'une ferme photovoltaïque en Charente. Mais je n'ai pas encore assez de recul pour dire si cela se fera ressentir positivement sur ma facture*

*Sophie Dubroca, So Easy*



L'entreprise So Easy de Gujan a bénéficié d'un accompagnement de la CMA pour passer à l'électricité verte.

Les audits de la CMA sont ouverts à tous les artisans ressortissants de la chambre des métiers. Ils sont pris en charge par l'ADEME, la région et la CMA. 500 audits ont été réalisés l'année dernière en Gironde dont certains entrent dans le cadre d'obtention des labels Imprim' Vert et Vague Bleue pour les chantiers navals.

Pour en faire la demande -> [economie33@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:economie33@cma-nouvelleaquitaine.fr)